



Divorce a l amiable aves accord prealable

Par morliere, le 16/11/2008 à 15:16

mon epouse a quitte le domicile conjugal depuis le 1er juin 2008
et a entame une procedure de divorce me reprochant des relations sur le net mais qui ne sont
que virtuelles est ce un motif de divorce
de plus elle veut m obliger de vendre la maison ou je vis seul
mais j assume toutes les charges seul depuis six mois et de plus je rembourse des emprunts
contractes pour boucler les decouverts bancaires
ne pourrai t on pas trouver un compromis sous forme de loyer mensuel par exemple jusqu a
paiement de la valeur de la maison lui etant due
d avance je vous remercie pour vos reponses
mes coordonnees telephoniques pour de plus amples renseignements

tel fixe 0555704398

tel portable 0623937061